

10^{ème} Conférence Afrique d'ICC sur l'Arbitrage International



Lagos | 3-5 juin 2026

PROGRAMME

Jeudi 4 juin 2026

8 h 00 – 9 h 00 *Inscription et café de bienvenue*

9 h 00 – 9 h 30 **Allocution de bienvenue et d'ouverture**

9 h 30 – 10 h 20 **Discussion au coin du feu avec Claudia Salomon, Présidente, Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI**

Ouvrir la voie à l'excellence : leadership, transmission et perspectives d'avenir

Cette discussion d'ouverture réunira d'éminentes voix du monde des affaires africain pour un échange de haut niveau sur le leadership, l'expérience et les perspectives. S'appuyant sur les réalités commerciales régionales, la discussion examinera la manière dont le leadership des entreprises contribue à renforcer la confiance, la stabilité et la création de valeur à long terme dans les activités transfrontalières à travers l'Afrique. Sous la conduite de la Présidente de la Cour de la CCI, cet entretien mettra en exergue des analyses convergentes, des retours d'expérience concrets et des perspectives institutionnelles qui viennent éclairer le paysage en constante évolution du règlement international des différends.

10 h 20 – 10 h 50 *Pause-café*

10 h 50 – 11 h 35 **Les magistratures modernes : l'évolution du soutien du système judiciaire en faveur de l'arbitrage international**

À travers l'Afrique, les tribunaux adoptent de plus en plus une approche davantage structurée et favorable à l'arbitrage. Cette session examinera la manière dont les magistratures modernes renforcent leurs interactions avec les procédures arbitrales grâce à des cadres juridiques actualisés, à des réformes institutionnelles et à une assistance juridictionnelle plus cohérente, tout en respectant l'autonomie de la procédure arbitrale. La discussion portera sur l'interface entre le système judiciaire et l'arbitrage, en soulignant les passerelles concrètes en faveur d'une assistance des tribunaux, notamment en matière de mesures provisoires, d'administration de la preuve, d'exécution des sentences et d'efficacité procédurale. En abordant ces thèmes, la session mettra en avant la contribution de l'institution judiciaire à un écosystème de l'arbitrage international prévisible, efficace et crédible.

11 h 35 – 11 h 50 **Échange avec les participants**

11 h 50 – 12 h 35 **Sous la surface - nationalisme des ressources et risque des investisseurs**

Le secteur extractif est façonné par les fluctuations politiques, la redéfinition des priorités étatiques et la volatilité des conditions de marché, autant de facteurs donnant souvent lieu à des différends aux enjeux majeurs. Cette session proposera d'aller au-delà de ces dynamiques pour examiner les interactions complexes entre le nationalisme des ressources, les changements réglementaires et les attentes des investisseurs. Les intervenants débattront des tendances en matière de répartition des risques contractuels, de mécanismes de stabilisation et d'approches arbitrales visant à préserver l'équité et la prévisibilité, en mettant en lumière la manière dont états et les investisseurs afin d'élaborer des cadres plus résilients et durables pour la gestion des différends dans ce secteur stratégique.

12 h 35 – 13 h 00 **Échange avec les participants**

13 h 00 – 14 h 30 *Déjeuner*

14 h 30 – 15 h 15 **L'arbitrage sur la voie rapide : la procédure accélérée, huit ans après**

Alors que les parties recherchent des modes de règlement des différends plus rapides et plus efficaces en matière de coûts, la procédure accélérée s'est imposée comme une évolution majeure de la pratique de l'arbitrage institutionnel. S'appuyant sur les enseignements du rapport de la Commission d'Arbitrage et ADR de la CCI intitulé « Expedited Procedure Provisions: Eight Years On » (Dispositions relatives à la procédure accélérée : huit ans après), cette session examinera le fonctionnement concret de la procédure accélérée de la CCI et les enseignements tirés de huit années de pratique quant à son efficacité. Croisant les perspectives institutionnelles et les retours d'expérience d'arbitres, de conseils et de parties ayant eu recours à des procédures accélérées, le débat portera sur les situations dans lesquelles cette procédure est la plus adaptée, la manière dont les tribunaux arbitraux gèrent des délais resserrés, ainsi que les moyens de promouvoir l'efficacité procédurale sans compromettre l'équité ni le respect des droits de la défense.

15 h 15 – 15 h 30 **Échange avec les participants**

15 h 30 – 16 h 15 **Positionnement professionnel en arbitrage international : visibilité, crédibilité et possibilité**

Dans la pratique de l'arbitrage international, le positionnement professionnel repose souvent sur un équilibre délicat entre visibilité, crédibilité, expérience significative et réelles opportunités. À travers l'Afrique, de nombreux praticiens, qu'ils soient de niveau intermédiaire ou confirmé, sont confrontés à la réalité suivante : certains accèdent à une forte visibilité sans nécessairement disposer d'une expertise approfondie, tandis que d'autres, malgré de solides connaissances, une formation approfondie et des qualifications reconnues, peinent à se faire connaître ou à obtenir des nominations substantielles.

Cette session abordera ces dynamiques sans détour, en examinant la manière dont les praticiens peuvent bâtir une réputation authentique, développer des expertises de niche et construire des parcours professionnels durables, sans restreindre leur potentiel d'évolution. Le débat, qui rassemblera des voix diverses issues de l'écosystème de l'arbitrage, se penchera sur les stratégies considérées par les experts internationaux et africains comme les plus efficaces pour renforcer un positionnement professionnel, mais aussi la manière dont la communauté peut mieux soutenir une progression collective et les conditions d'une véritable réussite dans une pratique qui est aujourd'hui concurrentielle et en constante évolution.

16 h 15 – 16 h 30 **Échange avec les participants**

16 h 30 – 17 h 15 **Clics, codes et conflits : l'arbitrage des différends dans l'économie numérique**

À mesure que le paysage commercial africain se numérise, les entreprises multiplient leurs transactions via des plateformes en ligne, transfèrent des données au-delà des frontières, s'appuient sur des services cloud computing et intègrent les technologies numériques à chaque étape de leurs opérations. Ces évolutions font émerger de nouvelles catégories de différends, allant des défaillances des systèmes de commerce électronique et de la responsabilité des plateformes aux questions transfrontalières liées au traitement des données, aux incidents de cybersécurité et aux litiges découlant de processus automatisés ou régis par le code. Cette session examinera la manière dont l'arbitrage peut s'adapter au rythme et à la complexité de l'économie numérique, en offrant des mécanismes neutres, flexibles et tournés vers l'avenir pour le règlement des différends liés aux technologies. Les intervenants s'intéresseront aux nouvelles typologies de risques, aux pressions réglementaires ainsi qu'aux défis pratiques que les entreprises doivent relever dans la gestion de transactions numériques dans plusieurs juridictions. En analysant les tendances observées sur le terrain et l'évolution des attentes, la discussion portera sur les manières dont l'arbitrage peut renforcer la confiance, la sécurité juridique et la résilience dans une économie de plus en plus assujettie aux clics et au code.

17 h 15 – 17 h 30 **Échange avec les participants**

17 h 30 – 17 h 35 **Clôture**

19 h 00 – 22 h 00 **Dîner de Gala du 10^{ème} Anniversaire**

8 h 00 – 9 h 00 *Inscription et café de bienvenue*

9 h 00 – 9 h 05 **Allocution d'ouverture**

9 h 05 – 9 h 50 **PPP, transition énergétique et différends en matière d'infrastructures : réduire les risques des mégaprojets africains**

Alors que les économies africaines accélèrent la mise en œuvre de programmes d'infrastructures et de transition énergétique, les différends liés à l'exécution des projets, à la répartition des risques, aux structures de financement et aux évolutions réglementaires gagnent en complexité. Cette session examinera l'évolution de la pratique de l'arbitrage appliqué aux partenariats public-privé ainsi qu'aux projets d'envergure dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures, y compris les enjeux résultant des défis de construction, de la révision des normes techniques et des cadres contractuels multipartites. Les intervenants analyseront des approches innovantes, telles que les modèles actualisés de partenariats public-privé, les *dispute boards* (comités de règlement des différends) et les mécanismes de règlement précoce, afin de promouvoir une issue rapide, prévisible et durable des projets. La discussion mettra l'accent sur la manière dont les États, les investisseurs et les partenaires de projet peuvent concevoir des mécanismes de règlement des différends renforçant la transparence, la durabilité et la confiance tout au long du cycle de vie des mégaprojets africains.

9 h 50 – 10 h 05 **Échange avec les participants**

10 h 05 – 10 h 50 **Géopolitique et arbitrage international : maîtriser les risques dans un environnement mondial en mutation**

Les évolutions politiques mondiales influencent de plus en plus la conduite de l'arbitrage international, affectant l'accès aux services, la désignation des arbitres, les choix procéduraux et, dans certains cas, l'issue même de l'exécution des sentences. Ces pressions soulèvent des questions majeures quant à la neutralité, à l'efficacité et à l'autonomie des parties dans les relations transfrontalières. À mesure que le rôle de l'Afrique dans les secteurs mondiaux de l'énergie, des minerais et de l'investissement continue de croître, le continent se trouve également davantage exposé aux dynamiques géopolitiques qui façonnent les risques commerciaux et les stratégies de gestion des différends. Cette session examinera la manière dont les praticiens et les utilisateurs de l'arbitrage peuvent anticiper et gérer ces défis, afin de garantir que l'arbitrage demeure un mode de règlement des différends fiable et résilient dans un contexte de complexité géopolitique accrue.

10 h 50 – 11 h 05 **Échange avec les participants**

11 h 05 – 11 h 30 *Pause-café*

- 11 h 30 – 12 h 15 **Précision et principes dans un paysage arbitral à l'ère des technologies**
Les outils numériques sont de plus en plus intégrés aux processus arbitraux en Afrique et dans le reste du monde, optimisant l'efficacité, la précision et l'accès à l'information. L'évolution de ces technologies met également en relief l'importance accrue des principes qui constituent le socle de l'arbitrage international, à savoir, neutralité, équité, confidentialité et discernement humain. Cette session examinera la manière dont les praticiens et les institutions peuvent intégrer l'innovation technologique tout en préservant ces valeurs fondamentales. Alors que l'écosystème africain du règlement des différends se modernise rapidement, le débat évoquera des pistes concrètes pour concilier l'innovation avec l'intégrité du processus arbitral, afin de garantir que l'arbitrage demeure un mécanisme efficace et digne de confiance à l'ère numérique.
- 12 h 15 -12 h 30 **Échange avec les participants**
- 12 h 30 – 14 h 00 *Déjeuner*
- 14 h 00 – 14 h 40 **Le Règlement d'arbitrage révisé de la CCI : changements, priorités et perspectives à venir**
À la suite de l'entrée en vigueur du Règlement d'arbitrage révisé de la CCI le 1^{er} juin 2026, cette session examinera la manière dont la CCI continue d'adapter son cadre procédural pour répondre à l'évolution des besoins de l'arbitrage international. Tout en préservant les caractéristiques essentielles sur lesquelles se fondent les parties, le Règlement révisé introduit des améliorations ciblées visant à renforcer l'efficacité, la clarté et la flexibilité procédurale. Des membres de la Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI et de son Secrétariat apporteront un éclairage direct sur les principales évolutions, la logique qui les sous-tend, ainsi que leurs implications pratiques pour les parties et les tribunaux arbitraux, à mesure que ce cadre actualisé commence à façonner la pratique de l'arbitrage à l'échelle mondiale.
- 14 h 40 – 14 h 55 **Échange avec les participants**
- 14 h 55 – 15 h 40 **Session simulée de la Cour de la CCI : l'allocation des coûts en arbitrage international**
Les décisions relatives aux coûts demeurent l'un des aspects les plus débattus des sentences arbitrales et sont souvent formulées de manière moins explicite que les conclusions relatives à la compétence, la responsabilité ou l'évaluation des dommages-intérêts. Cette session interactive en deux parties débutera par une simulation en direct de l'examen, par la Cour de la CCI, d'un projet de sentence portant sur l'allocation des frais. Elle sera suivie d'un débat entre praticiens consacré aux écueils les plus fréquents, aux approches émergentes et aux bonnes pratiques en matière de rédaction de décisions claires, équilibrées et cohérentes sur l'allocation des coûts en arbitrage international.
- 15 h 40 – 15 h 45 **Discours de clôture**
- 15 h 30 – 18 h 30 **Conférence du chapitre Afrique de l'ICC YAAF**
Thème : Dix années d'impact : expertise, momentum et leadership
- 21 h 00 – 00 h 00 **ICC YAAF Dance Party** – Célébration du 10^{ème} Anniversaire.